



Rue Maurice Thorez  
59430 Saint-Pol-sur-Mer  
☎ 03.28.64.57.45  
📠 03.28.60.05.72

Courriel : [ce.0590200x@ac-lille.fr](mailto:ce.0590200x@ac-lille.fr)

Site du collège : <http://robepierre-saintpolsurmer.etab.ac-lille.fr/>

## ANNEE 2017 – 2018

# DEMANDE POUR UNE ENTREE en 6<sup>ème</sup> SECTION SPORTIVE SCOLAIRE LOCALE DE FOOTBALL

Tests au Complexe sportif Romain Rolland le mardi 02 mai 2017



👉 Dossier à retourner à Mme LESCIeux, secrétariat de direction au Collège ROBESPIERRE  
Pour le au plus tard le mardi 25 avril

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE LOCALE\*

**DE FOOTBALL**

Collège ROBESPIERRE

SAINT POL SUR MER



**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**6<sup>ème</sup> - 2017/2018**

**\*Cette section locale en REP est dérogatoire à la carte scolaire**

---

**Celui-ci doit comporter :**

**PARTIE SCOLAIRE**

- ✓ Les photocopies des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours et copie éventuelle du livret de compétences
- ✓ Imprimé 1 : la fiche de renseignements comportant l'appréciation du directeur de l'école et les différents renseignements sur le cursus scolaire de l'élève

**PARTIE SPORTIVE**

- ✓ Imprimé n° 2 : la fiche de renseignements concernant le cursus sportif de l'élève ainsi que les coordonnées des parents, professeurs et président de club.

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

Imprimé n° 3 : fiche des équipements sportifs et adhésions au FSE et à l'UNSS.

**- IMPORTANT -**

Si le Collège ROBESPIERRE n'est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer une demande de dérogation à la carte scolaire.

**3 CAS DE FIGURES POSSIBLES :**

- ✓ Votre enfant est actuellement en CM2 dans une école de secteur, alors le dossier est à retirer auprès du directeur de son école primaire.
- ✓ Votre enfant est actuellement en CM2 hors secteur, dans ce cas le dossier est à retirer auprès du secrétariat du collège ou auprès du directeur de l'école ou sur le site internet du Collège.
- ✓ Votre enfant est actuellement dans une école privée, attention le dossier de candidature est à retirer auprès du secrétariat du collège ROBESPIERRE ou sur le site internet du Collège.

\*Cette section est une section Sport-Etudes à part entière, ouverte aux filles et aux garçons

### **Objectifs**

L'objectif de la section sportive scolaire football est de suivre normalement des études scolaires et de pratiquer régulièrement une activité football en suivant 2 séances d'entraînement hebdomadaire de deux heures sur le temps scolaire. Les heures de section sportive sont des enseignements de complément (Nouvelle réforme du collège).

Pour cela un suivi scolaire concernant votre enfant sera quotidiennement réalisé.

- 1) Suivi de son travail et de son attitude en classe et au collège.
- 2) Suivi de ses résultats scolaires et mise en place de dispositifs d'aide en relation avec la famille, les professeurs de votre enfant, les parents relais et assistant d'éducation.
- 3) Accompagnement personnalisé

### **Encadrement de la section sportive football :**

Référent pédagogique : **M. DENYS** professeur d'EPS au Collège Robespierre  
Référent technique : **M. BASIRE (USLD)**, éducateur sportif, BEF  
Educateurs sportif : **M. ESSOSSO (USLD)**, éducateur sportif, BEF  
**M. MERRY (USLD)**, éducateur sportif, BEF  
**M. Jean Baptiste Dylan (USLD)**

Afin d'intégrer la section football, votre enfant devra passer des tests de sélection.

Pour cela, il vous suffit de remplir le dossier ci-joint et de le retourner au collège Robespierre en le déposant à Madame LESCLIEUX, secrétaire du collège Robespierre **pour le 25/04/2017 dernier délai.**

Dans ce dossier, nous vous demandons de remplir :

- Les imprimés n°1, 2 et 3
- **La copie de la licence F.F.F. est à présenter le jour des tests.**

### **ORGANISATION SCOLAIRE**

Cette organisation obéit aux nouvelles règles de la Réforme du Collège, à savoir 26 heures de cours + 4 heures de complément football, donc pas d'allègement de l'emploi du temps mais un aménagement spécifique de la scolarité.

L'élève suivra les mêmes matières que ses camarades pendant son année scolaire.

Les heures d'EPS seront placées de façon à respecter les rythmes de l'élève, pas de cumul le même jour.

### **Demi-pension**

Les élèves auront la possibilité de se restaurer à la cantine du collège Jean Deconinck Saint Pol Sur Mer.

Le trajet sera effectué en bus avec les autres élèves.

### **Accompagnement éducatif – Soutien scolaire**

Assuré par les intervenants de la section et des enseignants volontaires dans l'emploi du temps de l'élève. Régulièrement, les compétences de votre enfant feront l'objet d'une évaluation afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés et mettre en place des solutions d'aide aux devoirs si cela s'avérait nécessaire.

La concertation entre la famille de l'élève, le club d'appartenance, les membres de la commission d'évaluation sera indispensable à la réussite scolaire.

Toutefois, l'élève ne pourra pas interrompre la section en cours d'année sauf si celle-ci nuit gravement à sa progression scolaire.

☞ L'intérêt porte sur le fait que les élèves bénéficient de deux entraînements sur le temps scolaire et qu'après ceux-ci il devra se consacrer uniquement à ses études.

### **Suivi médical**

- Un examen médical spécifique conditionne l'admission en section sportive. Il doit dater de moins de trois mois avant la date de rentrée scolaire et être effectué à la médecine du sport. Un certificat médical vierge sera joint au dossier de pré-inscription au collège. Vous devez le retourner dans les délais prescrits.

☞ **Attention, le premier examen comporte obligatoirement un électrocardiogramme.**

Il sera proposé également (en concertation avec l'infirmière du collège) aux élèves, des séances sur la diététique chez le jeune sportif.

### **Niveau scolaire attendu**

Selon les capacités de l'élève, la commission d'évaluation proposera des objectifs à atteindre et assurera un suivi périodique.

L'inscription en section sportive scolaire football impose à l'élève un rythme scolaire et sportif soutenu. La section est déconseillée aux élèves qui rencontreraient de réelles difficultés. C'est la commission d'entrée en section présidée par le chef d'établissement qui évalue l'aptitude de l'élève et statue sur son acceptation. Il y aura un entretien avec l'élève puis un entretien avec l'élève et la famille.

### **Coût**

Vous retrouverez le détail des frais dans l'imprimé 3.



# SECTION SPORTIVE LOCALE DE FOOTBALL

Collège ROBESPIERRE  
SAINT POL SUR MER



## Imprimé n° 1

### « Renseignements sur la scolarité de l'élève »

Appréciation du directeur de l'école faisant apparaître si l'élève est, selon lui,  
capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive

Signature

Appréciation du professeur des écoles faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques  
de l'élève (coordination, vitesse, rythme d'apprentissage)

Signature

#### Renseignements administratifs et scolaires

NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ..... à .....

Adresse :

.....

.....

...

Téléphone : ..... Portable .....

Profession du père : ..... Profession de la mère : .....

Etablissement fréquenté actuellement : .....

Ville : ..... Classe : .....

Régime demandé : externe :  demi-pensionnaire :

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE LES PHOTOCOPIES DES BULLETINS



# SECTION SPORTIVE LOCALE DE FOOTBALL



Collège ROBESPIERRE

SAINT POL SUR MER



## Imprimé n° 2

### « Renseignements sportifs »

|   |                     |  |                                       |       |        |
|---|---------------------|--|---------------------------------------|-------|--------|
| Nom et adresse du club<br>Où l'élève est licencié | N° de licence FFF : |  |                                       |       |        |
|   | Poste de l'élève    | Nombre d'années<br>de pratique en foot | Nombre d'entraînements<br>Par semaine | Poids | Taille |
|   |                     |  |                                       |       |        |

|                    | COORDONNEES DES DIFFERENTS INTERLOCUTEURS |         |                  |
|--------------------|---|---------|------------------|
|                    | Nom - Prénom                              | Adresse | Téléphone + Mail |
| Parents            |   |         |                  |
| Entraîneur du club |   |         |                  |

| AUTORISATION DES PARENTS  |                           |
|---|---------------------------|
| J'autorise mon enfant ..... à faire acte de candidature à l'entrée en Section sportive locale de foot, au collège ROBESPIERRE de SAINT POL SUR MER, et affirme ainsi avoir Pris connaissance du fonctionnement de celle-ci. |                           |
| Signature des deux parents  | Signature de l'entraîneur |

| NOTER LE NIVEAU D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE EN CHAMPIONNAT CES 3 DERNIERES ANNEES |                 |            |        |
|--|-----------------|------------|--------|
| Année  | Catégorie d'âge | Poste joué | niveau |
|  |                 |            |        |
|  |                 |            |        |
|  |                 |            |        |



# SECTION SPORTIVE LOCALE

## DE FOOTBALL

Collège ROBESPIERRE

SAINT POL SUR MER



### Imprimé n° 3



## « Equipements de la section sportive et adhésion à l'Association Sportive et Foyer socio-éducatif »

|                 |                    |  |
|-----------------|--------------------|--|
| Nom du joueur : | Prénom du joueur : | Entrée en classe de :<br>6 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> |
|-----------------|--------------------|--|

Les frais inhérents au fonctionnement de la section sportive pour l'année scolaire 2017/2018 sont :

### 1/ Equipement de la section sportive football (pour s'entraîner) :

Marque : adidas, lot joueur = sac à dos, chaussette, short, maillot, sweat, pantalon, k way.

Chèque de 55 euros ) l'ordre de l'agent comptable du collège Robespierre

| Pointure | Short | Maillot | Pantalon | Sweat | K way |
|----------|-------|---------|----------|-------|-------|
| 33-36    | 10-12 | 10-12   | 10-12    | 10-12 | 10-12 |
| 37-40    | 12-14 | 12-14   | 12-14    | 12-14 | 12-14 |
| 41-43    | XS    | XS      | XS       | XS    | XS    |
| 44-47    | S     | S       | S        | S     | S     |
|          | M     | M       | M        | M     | M     |
|          | L     | L       | L        | L     | L     |
|          | XL    | XL      | XL       | XL    | XL    |

Entourer dès à présent votre choix. Une session d'essayage sera effectuée au moment du stage d'intégration, des modifications seront encore possibles.

### 2/ Adhésion au Foyer socio éducatif du collège Robespierre (pour contribuer aux coûts des compétitions et déplacements) :

Chèque de 5 euros à l'ordre du FSE du collège Robespierre

### 3/ Licence UNSS (pour participer aux compétitions de la section sportive) :

|           |              |                  |
|-----------|--------------|------------------|
| 2017-2018 | Adhérent FSE | Non adhérent FSE |
| Prix      | 10 €         | 15 €             |

Chèque à l'ordre de l'association sportive du collège Robespierre

### Récapitulatif des frais par famille :

| Coût   | Détail Frais   |
|--|--|
| Total = 70 euros<br>(3 chèques bancaires, 3 ordres différents) | 1/ Equipements adidas = 55 euros<br>+<br>2/ FSE = 5 euros<br>+<br>3/ Licence UNSS 2017-2018 = 10 euros |

Des aides au financement sont possibles, veuillez contacter M. WALLYN, Intendant du collège Robespierre au 03 28 64 57 45 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h 30.





## SECTION SPORTIVE LOCALE

### DE FOOTBALL

Collège ROBESPIERRE

SAINT POL SUR MER

TESTS DE SELECTION

2017 – 2018



### *Note explicative des tests sportifs de sélection*

*Mardi 02 mai 2017*

Veillez trouver ci-dessous le détail de la journée de détection des nouveaux joueurs pour la rentrée 2017-2018, **Cette journée est obligatoire** pour entrer en section sportive scolaire. Le nombre de candidats retenus sera annoncé au démarrage des tests en fonction du nombre de candidature reçu et des objectifs de l'établissement.

Pour le bon déroulement de cette journée, nous conseillons aux futurs candidats de se munir de :

- Shorts, maillots, chaussettes, protèges tibias, crampons
- Boissons
- Nécessaire de douche

Les tests sont ceux préconisés par la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Football. Ils permettront d'établir un classement en fonction des résultats obtenus. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de candidats.

13H30 - 14H : Accueil des candidats au Stade Romain Rolland, avenue Maurice Berteaux 59430 Saint Pol sur Mer.

14H – 16H : Tests de sélection animés par les éducateurs sportifs de la section sportive scolaire.

16H30 – 17H : Retour aux vestiaires. Le candidat aura la possibilité de se doucher.

17H – 18H00 : Entretien individuel des candidats accompagnés par leurs parents. Les entretiens se dérouleront au gymnase Romain Rolland. Des professeurs, des éducateurs et l'équipe de direction du collège apprécieront l'aptitude et la motivation de votre enfant à suivre une scolarité en section sportive scolaire Football (26 heures d'enseignement obligatoire + 4 heures d'enseignement complémentaires, soit 30 heures / semaine).

Si vous ne pouvez pas être présent à l'entretien, un rendez-vous avec le chef d'établissement devra être pris dans les plus brefs délais. L'entretien conditionne l'entrée en section tout comme l'examen médical spécifique (Electro Cardio Gramme et visite médicale chez un médecin du sport).

Les candidats pourront être amenés à se présenter sur une session de rattrapage, prévue **le jeudi 04 mai 2017** au stade Romain Rolland, avenue Maurice Berteaux 59430 Saint Pol sur Mer.

Aucun résultat ne pourra être annoncé le jour même, l'établissement vous contactera le vendredi 05 mai 2017.

L'ensemble du staff vous souhaite de bons tests. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Sportivement,

M DENYS  
Réfèrent Pédagogique

M BOULAINGIEN  
Principal





# SECTION SPORTIVE LOCALE DE FOOTBALL



Collège **ROBESPIERRE**



**SAINT POL SUR MER**



## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

|                                    |  |   |
|------------------------------------|--|---|
| <b>25/04/2017</b>                  | Retour des dossiers de candidature   | Seuls les dossiers complets seront pris en compte   |
| <b>Du 25/04/2017 au 27/04/2017</b> | Etude des candidatures à partir du dossier scolaire  | Ne pas oublier de joindre les bulletins des 2 premiers trimestres, éventuellement le livret personnel de compétences                                      |
| <b>A partir du 27/04/2017</b>      | Envoi des convocations par courrier et/ou par mail. Il y aura également un appel téléphonique. |   |
| <b>Mardi 02/05/2017</b>            | Epreuves de sélection  | Ces tests se dérouleront le mardi 02/05/2017 de 13 h 30 à 18 h 00<br>Au complexe sportif Romain Rolland<br>Avenue Maurice Berteaux à<br>SAINT POL SUR MER |
| <b>Jeudi 04/05/2017</b>            | Tests de rattrapage  | Complexe sportif Romain Rolland<br>De 13 h 30 à 15 h 30.  |
| <b>Vendredi 05/05/2017</b>         | Liste des candidats retenus.   | Les candidats recevront un appel téléphonique dans tous les cas.  |
| <b>Durant le mois de Mai 2017</b>  | Etude des dérogations à la carte scolaire par l'Inspection Académique                          |   |
| <b>Fin Août 2017</b>               | Stage d'intégration  | <b>Dans la cadre de l'école ouverte</b>   |